

SEANCE DU 10 DECEMBRE 2020

Aujourd'hui, trois décembre deux mil vingt, les membres du conseil municipal sont informés individuellement par courriel qu'une séance ordinaire du Conseil Municipal aura lieu au Trait d'Union, le jeudi dix décembre deux mil vingt à 20h00 avec l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour du Conseil Municipal

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 12 novembre 2020 –
- 2) Désignation d'un secrétaire de séance –
- 3) Communications du Maire –
- 4) Compte-rendu des rapporteurs des différentes commissions –
- 5) Autorisation de liquidation des dépenses d'investissement 2020 –
- 6) Attribution d'un fonds de concours à la CCBZ relatif à des travaux d'investissement en électricité dans le lotissement Les Hauts de la Zorn –
- 7) Signature d'une convention de gestion avec l'ALEF –
- 8) Adhésion au groupement de commande du Centre de Gestion pour la mise à jour du Document Unique –
- 9) Création d'un poste d'adjoint technique –
- 10) Subvention Centre Culturel de Hoerdts –
- 11) Subvention société hippique de Hoerdts –
- 12) Subvention école élémentaire –
- 13) Subvention Musique Municipale –
- 14) Rapports annuels eau et assainissement de la CCBZ –
- 15) Divers –

Conformément à l'article L.121.10 du code des communes, la convocation ci-dessus est affichée à la porte de la Mairie.

Le Maire
Sylvie ROEHLLY

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE

<u>Présidence</u>	ROEHLLY Sylvie
<u>Adjoints</u>	WINTER-KNECHT Didier WERNERT Annie KLEINMANN Jean-Jacques REGNIER Clarisse BLANCK Dominique
<u>Conseillers</u>	MUGLER Christelle – ACKER Dominique – ALBECKER Bernard – BLANCK Denis – BONICEL Bénédicte – FORR Bernard - FOURNAISE Véronique – GASSERT Cédrine – HILD Aline – JUNG Didier – KERTZINGER Francis – RICK Stéphane – SORG Fabienne – SORGIUS Christian – VATRY Edwige – VOGT Marie-Line – WEEBER Michelle.
<u>Absents</u>	

Commune

Madame le Maire souhaite la bienvenue aux membres présents. Elle ouvre la séance à 20h05.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 novembre 2020

Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Désignation d'un secrétaire de séance

Monsieur BLANCK Dominique est désigné secrétaire de séance.

3. Communications du Maire

16/11 : Commission finances CCBZ

17/11 : Réunion avec M. HANGAN, Architecte des Bâtiments de France, M. RISPAL de l'ATIP et Mme PHILIPPS et M. LELEU du bureau d'études LE PHIL

17/11 : Conseil communautaire

18/11 : Réunion de lancement de l'étude de mobilités en vue de l'élaboration d'un Plan Global de Déplacement

19/11 : Réunion avec D. ROUSSEL et le bureau d'études SODEREF pour les travaux de voirie rue de la Dîme et rue Creuse

20/11 : Réunion téléphonique avec M. LAURENT de l'ARS pour le projet de pôle santé

23/11 : Réunion de lancement du Basse-Zorn à l'An Vert

27/11 : Réunion avec M. SPASSKI et M. CASEY au sujet du périmètre d'extension de la gravière

28/11 : Décoration de Noël de la place de la mairie

30/11 : Réunion avec M. ROUSSEL et le bureau d'études SODEREF pour les travaux de voirie rue de la Dîme et rue Creuse

30/11 : Réunion du bureau CCBZ

01/12 : Rendez-vous avec CITYLUM pour présentation éclairage public

02/12 : Réunion mensuelle avec JJ KLEINMANN et M. ROUSSEL pour les travaux en cours

02/12 : Commission finances CCBZ

03/12 : Réunion du bureau du PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural)

- 03/12 : Rencontre avec les élus de la commission jeunesse de la Communauté de Communes du Pays Rhéna
- 05/12 : Rendez-vous avec M. Patrick KIEFFER, Maire de Bietlenheim
- 07/12 : Rendez-vous avec la Société FRITZ pour un point sur l'éclairage public
- 08/12 : Rendez-vous avec M. DOSSMANN pour le projet de la SCCV La Fibule
- 09/12 : Conseil d'administration de la Mission Locale d'Alsace du Nord
- 09/12 : Visio-conférence avec le comité de suivi de site des forages géothermiques de Vendenheim
- 09/12 : CCBZ - Réunion de restitution du diagnostic – Etude Biodéchets
- 10/12 : Commission PLU
- 10/12 : Réunion du bureau du PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural)

Réunions de chantier tous les mercredis : 8h30 travaux de voirie du lotissement les Hauts de la Zorn – 10h travaux de rénovation de l'église – 11h chantier de la passe à poissons.

4. Compte-rendu des rapporteurs des différentes commissions

Monsieur WINTER-KNECHT Didier

Participation aux réunions de chantier de l'église, les travaux sont à l'arrêt depuis trois semaines, reprise du chantier théoriquement semaine 50 dès réception du carrelage.

Espace W : les travaux d'amélioration pour le chauffage de la salle de tir et pour la ventilation de la salle de l'école de musique ont été effectués.

Divers petits travaux sur l'alarme incendie (SSI), le remplacement de déclencheurs manuels et sirènes ont dû être effectués suite au contrôle d'un organisme agréé.

- 16/11 : Observateur pour un exercice avec les pompiers de Weyersheim à l'Espace W.
"Secours et évacuation à victime inconsciente avec début d'incendie en chaufferie se situant à l'étage avec comme seul accès une échelle"
- 17/11 : 14h Réunion avec l'Architecte des Bâtiments de France en présence du bureau d'étude LE PHIL au sujet du PLU.
20h Conseil communautaire au Millénium à Weitbruch.
- 18/11 : Rendez-vous avec la société ADA à l'école maternelle "Les Cygnes" pour divers petits travaux.
Rendez-vous avec la société SALTO à L'Espace W pour un projet d'équipement de la salle en serrures électroniques.
- 19/11 : Commission administrative
- 23/11 : Réunion en vidéo-conférence en Mairie au sujet de Basse Zorn à L'an Vert 2021.
La thématique 2021 " La Biodiversité commence dans nos jardins"
- 24/11 : Commission administrative
- 28/11 : Mise en place des décorations de Noël place de la Mairie
- 30/11 : Rendez-vous avec la société Pontiggia Proludic à l'école maternelle "Les Cygnes" en vue du remplacement d'un agrès de jeu extérieur.
- 01/12 : Commission administrative
- 04/12 : Rendez-vous en Mairie avec la société Quonex Alsatel pour un projet/étude de centralisation de la téléphonie des bâtiments communaux.
- 08/12 : Commission administrative

Madame WERNERT Annie

- 20/11 : Rendez-vous avec Mme BALLY, assistante sociale au sujet de deux dossiers
- 28/11 : Mise en place de la décoration de Noël place de la Mairie

Monsieur KLEINMANN Jean-Jacques

- 17/11 : Commission voirie à la CCBZ
Conseil communautaire
- 18/11 : Rendez-vous en mairie avec l'opérateur Free
Réunions de chantier Les Hauts de la Zorn et passe à poissons
- 19/11 : Réunion de chantier avec l'E.S. pour une inspection commune préalable des travaux 27 rue Baldung-Grien
Réunion mensuelle en mairie avec M. ROUSSEL de la CCBZ
Commission d'appel d'offres à la CCBZ
- 24/11 : Commission administrative
- 25/11 : Réunions de chantiers Les Hauts de la Zorn et passe à poissons
Rendez-vous avec le S.D.E.A. et les agents communaux au sujet de la gestion des ouvrages du canal de décharge de la Zorn
- 27/11 : Réunion en mairie avec MM. SPASSKY et CASEZ au sujet de l'extension de la gravière
- 28/11 : Mise en place de la décoration de Noël place de la mairie
- 30/11 : Rendez-vous avec le bureau d'étude SODEREF à la CCBZ au sujet de l'aménagement des rues de la Dîme et Creuse
- 01/12 : Réunion en mairie avec l'entreprise City-Lum
- 02/12 : Réunions de chantiers Hauts de la Zorn et passe à poissons
Réunion mensuelle en mairie avec M. ROUSSEL
- 05/12 : Rendez-vous avec M. Patrick KIEFFER, Maire de Bietlenheim
Rendez-vous avec les agriculteurs de Weyersheim au sujet de l'aménagement foncier
- 07/12 : Rendez-vous en mairie avec l'entreprise FRITZ
- 08/12 : Commission administrative

Madame REGNIER Clarisse

La commission communication travaille sur la phase de finalisation du Lien Communal à paraître en janvier 2021. Le journal intercommunal paraîtra en décembre et devra encore être distribué avant les fêtes.

L'installation du nouveau Conseil Municipal des Enfants n'a pas pu avoir lieu en novembre, comme cela était prévu, en raison du confinement. Nous envisageons de la reprogrammer en janvier. Aucune action n'a pu être envisagée avec le CME depuis en raison des contraintes liées à la crise sanitaire.

La médiathèque est à nouveau ouverte depuis le 1^{er} décembre. Les animations et les accueils de classe n'ont pas encore repris.

La prochaine réunion de la commission bibliothèque aura lieu le mardi 19 janvier 2021 suivie d'une réunion de la commission communication. La commission communication se penchera sur la refonte du site internet. Le 13 janvier 2021 aura lieu la réunion de lancement du projet de site internet avec la société Khardam Digital.

Monsieur BLANCK Dominique

Confinement : Reprise des activités extras scolaires indoor pour les mineurs à partir du 15 décembre. Le Basket a programmé 3 jours de stage durant les congés scolaires. Pas d'informations de la part des autres associations concernées pour le moment.

- 23/11 : Première réunion de préparation de Basse Zorn à l'an vert qui se tiendra à Espace W les 05 et 06 juin 2021
- 03/12 : Diffusion à la commission Espace W du projet de la nouvelle version des statuts d'Espace W qui avaient été relus et dépoussiérés lors de la dernière réunion.
- 12/12 : Rendez-vous avec M. GABEL président du basket pour un débrief de la visite du gymnase de Coulange au mois d'octobre et point sur les créneaux d'entraînement.

Madame MUGLER Christelle

Le reportage photo « Weyersheim sous les couleurs automnales » a remporté un franc succès. Tous les clichés ont été publiés sur la page Facebook « Weyersheim-Mairie » et 1 photo par participant paraîtra dans le lien communal de janvier.

D'ici quelques jours, un nouveau reportage photo sera lancé sur le thème des décorations de Noël.

La page Facebook est alimentée régulièrement et a récolté 542 « mentions j'aime » et 563 abonnés depuis sa création le 30 mai.

Les 3 publications qui ont généré le plus d'interactions depuis le dernier CM sont :

- le communiqué de presse sur les secousses sismiques avec 5683 personnes touchées
- l'annonce de la décoration de la place de la Mairie avec 4053 personnes touchées
- la publication des photos de la place de la mairie décorée avec 2738 personnes touchées

Une réflexion est en cours avec la commission "communication et culture" de la CCBZ sur une nouvelle manière de communiquer avec nos concitoyens. Le but est que chaque habitant qui le souhaite puisse être informé en temps réel sur l'actualité et les événements de sa commune et/ou de la CCBZ

5. Autorisation de liquidation des dépenses d'investissement 2020

Le Maire sollicite du Conseil Municipal, conformément aux dispositions de l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'autorisation d'engager, de mandater et de liquider, avant l'adoption du budget primitif 2021, les dépenses d'investissement dans la limite du quart des dépenses d'investissement votées en 2020.

Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles : 27.000 € soit pour ¼ : 6.750,00 €

Affectation des crédits :

Elaboration du PLU

Insertions légales

Etudes

Concessions et droits similaires

Chapitre 21 : Immobilisations corporelles : 1.636.274,00 € soit pour ¼ : 409.068,50€

Affectation des crédits :

Acquisitions immobilières.

Agencements et aménagements de terrains

Plantations

Eclairage public

Travaux divers dans les bâtiments publics

Travaux de voirie

Matériel et outillage

Acquisition de biens mobiliers et informatiques

Chapitre 23 : Immobilisations en cours : 894.500,39 € soit pour ¼ : 223.625,10 €

Affectation des crédits :

Dépenses liées à la réhabilitation du Chœur de l'église (opération n° 40)

Dépenses liées à la réhabilitation de la Mairie (opération n° 41)

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré ;

A U T O R I S E à l'unanimité, Monsieur le Maire à engager, mandater et liquider les dépenses d'investissement listées ci-dessus. Les crédits nécessaires seront prévus au budget 2021.

6. Attribution d'un fonds de concours à la CCBZ relatif à des travaux d'investissement en électricité dans le lotissement Les Hauts de la Zorn

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver le principe de reverser la redevance d'un montant de 813,07€ à recevoir de l'Electricité de Strasbourg à la Communauté de Communes dans la mesure où c'est elle qui a financé les travaux d'installation de l'éclairage public dans le lotissement Les Hauts de la Zorn

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré ;

A P P R O U V E à l'unanimité, le reversement à la Communauté de Communes de la Basse-Zorn, sous forme d'un fonds de concours, de la redevance électricité d'un montant de 813,07 €.

7. Signature d'une convention de gestion avec l'ALEF

Le Maire Sylvie ROEHLLY informe l'assemblée qu'il convient de renouveler la convention de gestion de l'accueil périscolaire qui est confiée à l'ALEF (Association Familiale de Loisirs Educatifs et de Formation) depuis le 1^{er} janvier 2016.

La participation financière de la commune prend la forme d'une subvention de fonctionnement forfaitaire déterminée en fonction de la capacité d'accueil de la structure et des périodes d'ouverture sur la base suivante :

- Jours scolaires et mercredis : capacité entre 91 et 100 enfants : 80.050€ pour une année pleine
- Petites vacances | capacité entre 31 et 40 enfants : 4.080€ par semaine (6,5 semaines par année scolaire)

Il est précisé que les participations de la C.A.F., versées directement à l'ALEF, dans le cadre de la Convention Territoriale Globale, seront déduites des sommes dues par la commune.

Il convient d'autoriser Madame le Maire à signer une nouvelle convention valable à compter du 1^{er} septembre 2020 pour une durée de 2 ans, qui pourra être prolongée d'un an, et à verser les subventions pendant sa durée de vie selon les modalités suivantes :

- 50% en mars
- 40% en juillet
- Le solde en N+1 sur présentation du bilan

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré ;

A U T O R I S E à l'unanimité, le Maire à signer la convention avec l'ALEF.

A U T O R I S E le Maire à verser les subventions selon les modalités énumérées ci-dessus.

8. Adhésion au groupement de commande du Centre de Gestion pour la mise à jour du Document Unique

Vu l'article L.4121-3 du Code du Travail relatif à la mise en œuvre des actions de prévention garantissant un meilleur niveau de protection de la santé et de la sécurité des travailleurs ;

Vu l'article R.4121-1 du Code du Travail portant sur la rédaction à tout employeur, la réalisation de l'évaluation des risques ;

Vu l'article R.4121-2 du Code du Travail portant sur la mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels ;

Vu le décret n° 85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le Décret n° 2001-1016 du 5 novembre 2001 portant mise à jour d'un document relatif à l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs ;

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux Marchés Publics,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion du Bas-Rhin en date du 12 mars 2020,

Considérant que la mise à jour du Document Unique est une obligation pour les collectivités territoriales et que, en application de l'article R.4121-2 du Code du Travail, la mise à jour du document unique est une obligation pour les collectivités territoriales.

Considérant que dans le cadre de sa mission d'assistance aux Collectivités et Etablissements Publics affiliés dans le domaine de la prévention en hygiène et sécurité du travail, le Centre de Gestion du Bas-Rhin propose une intervention pour l'accompagnement des collectivités et établissements affiliés dans la mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels ;

Considérant que pour aboutir à des effets d'économie d'échelle, une mutualisation des procédures de passation des marchés et une garantie de même niveau de prestation pour l'ensemble des collectivités affiliées au Centre de Gestion du Bas-Rhin désirant mettre à jour le Document Unique, la formule du groupement de commandes est la plus adaptée ;

Considérant la proposition de Madame le Maire en vue de la mise à jour du Document Unique d'évaluation des risques professionnels et après avoir pris connaissance de la convention constitutive du groupement de commandes relative au marché unique de prestations de mise à jour de documents uniques d'évaluation des risques professionnels, arrêtée et proposée par le Conseil d'Administration du Centre de Gestion du Bas-Rhin.

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré ;

AUTORISE à l'unanimité, Madame le Maire à signer l'avenant d'adhésion à la convention constitutive du groupement de commandes dont les dispositions sont les suivantes :

- Le Centre de Gestion du Bas Rhin sera coordonnateur du groupement et chargé de procéder, dans le respect des règles prévues par l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux Marchés Publics, à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection d'un prestataire.
- La commission d'appel d'offres compétente pour retenir le prestataire sera celle du Centre de Gestion du Bas-Rhin.
- Le Centre de Gestion du Bas-Rhin signera le marché, le notifiera et l'exécutera au nom de l'ensemble des membres du groupement, chaque membre du groupement s'engageant, dans la convention, à exécuter ses obligations à hauteur de ses besoins propres, tels qu'il les a préalablement déterminés dans l'avenant d'adhésion.

Précise que les crédits nécessaires à la mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels seront prévus au Budget Primitif.

9. Création d'un poste d'adjoint technique

Il y a lieu de créer un poste d'adjoint technique à temps complet à compter du 4 janvier 2021.

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré ;

AUTORISE à l'unanimité, la création d'un poste d'adjoint technique à compter du 4 janvier 2021.

PREND ACTE que l'agent percevra, à compter de sa nomination, le régime indemnitaire lié au grade.

AUTORISE le Maire ou un adjoint à signer tous les actes y relatifs.

10. Subvention Centre Culturel de Hoerd

Pendant la période estivale, Le Centre de Loisirs de Hoerd accueille les enfants dont les parents résident ou travaillent au sein de la Communauté de Communes. En 2020, entre le 6 et le 31 juillet, il a ainsi accueilli 15 enfants de Weyersheim, sur 130 journées de présence.

Le Centre de Loisirs sollicite à ce titre une subvention de 2,15€ multiplié par le nombre de journées de présence, soit 279,50€

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré ;

APPROUVE à l'unanimité, le versement d'une subvention de 279,50€ au Centre de Loisirs de Hoerd pour l'accueil des enfants de Weyersheim entre le 6 et le 31 juillet 2020.

11. Subvention Société Hippique de Hoerd

La société hippique envisage d'investir pour améliorer et mettre aux normes ses installations. Le montant des travaux s'élève à 254.403,31€. Elle sollicite une subvention de 10% du montant des travaux à la CCBZ. La commune de Hoerd va prendre en charge la moitié, soit 12.7200€, il est proposé de répartir l'autre moitié entre les différentes communes.

Pour Weyersheim cette subvention s'élèverait à 4.502,50€.

Il est rappelé que le produit de la taxe sur les paris hippiques est réaffecté chaque année aux communes et réduit ainsi leur contribution au Fonds National de Péréquation des Ressources Communales (FPIC). Pour mémoire, le produit réaffecté à la commune de Weyersheim, à ce jour, s'élève à 139.916,00€.

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré ;

A P P R O U V E à l'unanimité, le versement d'une subvention de 4.502,50€ à la société hippique de Hoerdt pour l'amélioration et la mise aux normes de ses installations.

12. Subvention école élémentaire

En janvier et mars 2020, 49 enfants du CP et 49 enfants du CE1/CE2 ont participé à un projet « Graine de Cirque » à l'Espace W pour les classes de CE1/CE2 et à Strasbourg pour les CP.

Monsieur BURGUN sollicite une subvention de 833€ pour ces projets (5€ par enfant sans déplacement et 12€ par enfant avec déplacement).

Une enveloppe a été prévue à cet effet au budget 2020.

LE CONSEIL MUNICIPAL
=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré ;

A P P R O U V E à l'unanimité, le versement d'une subvention de 833€ pour les projets « Graine de Cirque ».

13. Subvention Musique Municipale

La Musique Municipale a sollicité le versement d'une subvention de 708€ pour l'achat de partitions.

Une enveloppe a été prévue à cet effet au budget 2020.

LE CONSEIL MUNICIPAL
=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré ;

A P P R O U V E à l'unanimité, le versement d'une subvention de 708€ à la musique municipale pour l'achat de partitions.

14. Rapports annuels eau et assainissement 2019 de la Communauté de Communes

Il est proposé de prendre acte des rapports annuels eau et assainissement de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn.

LE CONSEIL MUNICIPAL
=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré ;

P R E N D A C T E des rapports eau et assainissement transmis par la Communauté
de Commune de la Basse-Zorn.

15. Divers

Sous ce point, il a été question de diverses affaires

Personne ne demandant plus la parole, le Maire lève la séance à 21h45.